

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Crédit Lyonnais (Suisse) SA et sociétés apparentées en Suisse**, à Genève (FOSC du 27.11.1995, p. 6477). Les pouvoirs de Duchène Maryvonne, jusqu'ici membre du conseil, de même que ceux de Buchs Marie-Madeleine, sont radiés. Hartung Leslie, membre du conseil, nommé secrétaire, signe désormais collectivement à deux sans restriction. Martinaglia Serge, membre du conseil, n'exerce plus la signature sociale. Signature collective à deux avec Monbaron Maurice ou Hartung Leslie ou Joly Alain a été conférée à Carlucci Josiane, de France, à Massongy, F, et Gaud Arlène, de Nouvelle Calédonie, à St-Martin-Bellevue, F.

Journal no 8583 du 19.08.2002
(00612974 / CH-660.0.319.973-3)